

**Bureau**

Publié le : 26/02/2026

Séance du jeudi 12 février 2026

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 5 février 2026, s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 19h30

Etaient présents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. François BOUSSO, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 10), M. Marcel FELT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Olivier GRIMAITRE (à compter de la question n° 15), M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT (à compter de la question n° 21), M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Pascal ROUTHIER (à compter de la question n° 15), M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN, Mme Marie ZEHAF

Etaient absents : M. Nicolas BODIN, Mme Marie ETEVENARD, M. Gilbert GAVIGNET, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, M. Franck RACLOT, M. Fabrice TAILLARD

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul MICHAUD

Procurations de vote : M. Nicolas BODIN donne pouvoir à M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD donne pouvoir à Mme Françoise PRESSE, M. Olivier GRIMAITRE donne pouvoir à M. André TERZO (jusqu'à la question n°14 incluse), M. Aurélien LAROPPE donne pouvoir à M. Nathan SOURISSEAU,

Délibération n°2026/2026.00058

Rapport n°10 - Réseau « entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »

Réseau « entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Présidente

	Date	Avis
Commission n°2	28/01/2026	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2026 et PPIF 2026-2030 "Promotion Économique – prospection"	Montant de l'opération : 3 000 €

Résumé :

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique, Grand Besançon Métropole a fait de l'entrepreneuriat une priorité. Le présent rapport porte sur la demande de soutien financier à GBM du réseau « Entreprendre en Franche-Comté » pour l'organisation en 2025 et 2026 des « Entrepreneuriales », dispositif de sensibilisation des étudiants à la création d'entreprise. Le montant de la subvention proposée est de 3 000 €.

I. Les Entrepreneuriales

« Les Entrepreneuriales » est une opération portée par le réseau « Entreprendre en Franche-Comté » qui a pour objectif de démystifier l'acte de créer une entreprise en accompagnant des étudiants à partir du niveau Bac + 2 à la réalisation virtuelle d'une idée nouvelle d'activité par l'intermédiaire d'un ensemble d'outils de formation mixant les connaissances et la pratique du terrain.

Les « Entrepreneuriales » agissent comme un concours permettant à de jeunes créateurs potentiels de s'appuyer sur un réseau d'experts (les parrains – marraines) et d'acquérir au final un bagage supplémentaire pour son avenir professionnel.

II. Le principe pédagogique

Accompagnée mensuellement par des chefs d'entreprise, conseillée par les meilleurs spécialistes locaux en création d'entreprise, dotée d'un ensemble de ressources pédagogiques, chaque équipe, composée de 2 à 4 étudiants, teste son concept et élabore son projet d'entreprise au plus près des réalités économique et financière.

Après 200 heures de travail les étudiants remettent leur plan d'affaires par écrit pour évaluation.

Dans un second temps, chaque équipe défend son projet à l'oral devant un jury composé d'un entrepreneur, d'un expert et d'un enseignant.

Enfin, une grande soirée de gala est organisée et récompense les étudiants qui concourent pour 8 catégories de prix :

- trophée Prix du Public Rollin'stairs
- trophée Gouvernance au Féminin Cosmecycle
- trophée Parcours d'Entreprendre Vertika
- trophée Impact Mediprob
- trophée Coup de Cœur Virtual Vogue
- trophée Innovation MWW
- trophée Les Entrep'

III. Bilan de l'édition 2024-2025

- 47 équipes (177 étudiants) ont été sélectionnées en novembre 2024
- origine des étudiants ayant participé : STGI, IMEA, ENSMM, UTBM, IAE, IUT, SPORTS, SJEPG, ESTA, SMP, ECDE, Lycée Ledoux
- 31 équipes ont été nommées pour la soirée de clôture du 3 avril 2025 (Hommes : 53 %, femmes : 47 %)
- 32 chefs d'entreprises se sont mobilisés durant l'année scolaire
- un jury s'est tenu en présentiel pour permettre aux étudiants d'être évalués sur la présentation écrite et orale de leur projet
- comme chaque année, les projets touchent des domaines très variés : biotechnologie, microtechnique, TIC, restauration, e-commerce, services à la personne, développement durable, économie sociale, équipement et services, sports et loisirs, conseil et formation... pour les marchés des entreprises ou des particuliers.

IV. Edition 2025-2026

Après le succès rencontré lors des éditions des « Entrepreneuriales » de 2011 à 2025, les partenaires du programme, réunis en comité de pilotage, ont exprimé le souhait de pérenniser ce programme de stimulation à l'entrepreneuriat destiné aux étudiants en fin de cycle d'études supérieures, porteurs de projets de création d'entreprise.

Budget prévisionnel 2025-2026

CHARGES	Prévision €	PRODUITS	Prévision €
Autres services extérieurs	64 400	Région BFC	15 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	38 400	Bpifrance	12 000
Déplacements et missions (soirées et prix)	19 000	Grand Besançon Métropole	5 000
Autres services extérieurs (droits ANLE)	7 000	Communauté d'agglomération Grand Belfort	5 000
Charges de personnel	9 800	Pays de Montbéliard Agglomération	5 000
Charges fixes de fonctionnement	2 800	Entreprises	35 000
Rémunération des personnels	6 400		
Charges sociales	3 100		
Impôts et taxes	300		
Charges fixes de fonctionnement	2 800		
Total des charges	77 000	Total des produits	77 000
Emplois des contributions volontaires en nature (bénévolat chefs d'entreprise)	59 100	Contributions volontaires en nature (bénévolat chefs d'entreprise)	59 100
TOTAL	136 100	TOTAL	136 100

Rappel du soutien financier GBM

Nom de la structure	2023	2024	2025	2026
Réseau Entreprendre	3.000	3.000	3.000	3.000

Le Réseau Entreprendre sollicite à nouveau GBM pour un soutien financier à hauteur de 5 000 €. Il est proposé de maintenir la participation de Grand Besançon Métropole pour cette nouvelle édition à 3 000 €.

Le versement sera effectué en une fois à compter de la notification de la subvention.

Le Réseau Entreprendre transmettra un bilan financier de l'association et un compte-rendu quantitatif et qualitatif de l'édition 2025-2026 des « Entrepreneuriales », objet de la participation financière de GBM.

A l'unanimité, le Bureau attribue la participation financière de Grand Besançon Métropole au Réseau Entreprendre à hauteur de 3 000 € pour l'organisation en 2025 et 2026 des « Entrepreneuriales ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,



Jean-Paul MICHAUD
Vice-Président

Pour extrait conforme,
La Présidente,



Anne VIGNOT
Maire de Besançon